

**Piscine des Métairies**

**Ordre des Inscriptions**

**Animations 1<sup>er</sup> trimestre 2010**

**Cours Natation enfants et Aquagym adultes**

**Semaine 49**

**Du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre 2009**

Inscriptions réservées aux usagers des Communautés de Communes du Pays de La Roche-Bernard et du Pays de Muzillac précédemment inscrits aux animations du dernier trimestre 2009.

**Semaine 50**

**Du lundi 7 décembre au vendredi 11 décembre 2009**

Inscriptions réservées aux usagers des Communautés de Communes du Pays de La Roche-Bernard et du Pays de Muzillac qui n'étaient pas déjà inscrits en 2009.

**Communes concernées :** La Roche-Bd, Marzan, Nivillac, Saint-Dolay, Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, Le Guerno, Muzillac, Noyal-Muzillac, Péaule

**Semaine 51**

**Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2009**

Inscriptions des usagers résidants hors communautés de communes inscrits ou non inscrits en 2009 dans la limite des places restant disponibles.

**REGLEMENT**

**Du lundi 4 janvier au vendredi 8 janvier 2010**

Forfait trimestriel pour 10 séances :

- Résidents CC : 63,50 euros
- Résidents hors CC : 74,00 euros

*En cas de non paiement durant cette période, les pré réservations seront annulées et les places rendues disponibles seront réaffectées aux usagers inscrits sur liste d'attente dans l'ordre d'inscription.*



# PAYS DE LA ROCHE-BERNARD

Communauté de Communes

LA ROCHE-BERNARD - MARZAN - NIVILLAC - SAINT-DOLAY  
Communauté de Communes du Pays de La Roche-Bernard

## PISCINE INTERCOMMUNALE DES METAIRIES

### NOTE D'INFORMATION AUX USAGERS

#### Inscription 1<sup>er</sup> trimestre 2010

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le conseil communautaire, lors de sa réunion du 24 novembre 2009, a décidé que les habitants des communes adhérentes aux Communautés de Communes du Pays de La Roche-Bernard et du Pays de Muzillac seraient prioritaires lors des inscriptions pour les cours de natation enfants et d'aquagym se déroulant pendant le premier trimestre 2010.

Nous sommes conscients que certains usagers, originaires des communes non adhérentes à nos deux communautés de communes, fréquentent la piscine depuis de nombreuses années pour participer à ces cours. Ils ne comprendront peut-être pas pourquoi ils ne sont plus prioritaires alors qu'ils étaient déjà inscrits en 2009.

Nos communes ont fait ces dernières années des choix différents d'adhésion à des structures intercommunales et ont transféré un certain nombre de compétences à celles-ci. Chacune de ces structures intercommunales disposent aujourd'hui de piscines ou centres nautiques mis à disposition de leurs habitants. Par exemple, pour Cap Atlantique, il s'agit des centres nautiques de Guérande et de Piriac sur Mer. Pour la Communauté de Communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois, il s'agit de la piscine de Pontchâteau.

Notre Communauté de Communes, qui regroupe les communes de La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac et Saint-Dolay, gère, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, la piscine des Métaïries.

Elle a, depuis cette date, signé une convention d'utilisation avec la Communauté de Communes du Pays de Muzillac pour permettre aux habitants des communes d'Ambon, Arzal, Billiers, Dangan, Le Guerno, Muzillac, Noyal-Muzillac et Péaule de bénéficier des mêmes conditions d'utilisation en contrepartie du versement d'une participation annuelle aux frais de fonctionnement.

A ce jour, ce sont donc les contribuables de nos deux Communautés de Communes qui financent les lourdes charges de fonctionnement de la Piscine des Métaïries. Nous estimons qu'il est tout à fait normal en retour de permettre à ces contribuables de bénéficier d'une priorité lors des inscriptions pour les cours.

Nous comptons sur votre compréhension.

Le Président,  
Jean THOMAS

17, rue Crespel de Latouche - BP 6 - 56130 LA ROCHE-BERNARD

Tél. 02 99 90 94 85 - Fax 02 99 90 94 74 - E-mail : contact@cc-pays-la-roche-bernard.fr

